

TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE

Formation
éligible au
CPF



Comptabilité - Gestion - Assurance

Objectifs

Le (la) gestionnaire de paie assure le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie. Il (elle) la vérifie en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail.

Contenus

CCP1 : Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie – Module 1 : Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute – Module 2 : Garantir les calculs des cotisations sociales en paie – Module 3 : Traiter les informations impactant la rémunération nette CCP2 : Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle – Module 1 : Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail – Module 2 : Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ – Module 3 : Contrôler les données issues du traitement de la paie

Pré-requis

Savoir parler et écrire français

Public concerné

Validation

Titre professionnel de niveau 5 du Ministère du travail.

code RNCP ou RS

RNCP 37948

Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 22-08-2023

Débouchés et poursuites d'études

Le titre professionnel Gestionnaire de paie offre de nombreuses opportunités d'emplois. En effet, le métier de Gestionnaire de paie peut s'exercer en moyenne ou grande entreprise, société de service de gestion de la paie ou cabinet d'expertise-comptable.

- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire de paie et administration du personnel
- Collaborateur paie
- Comptable spécialisé paie
- Contrôleur de la gestion sociale
- Adjoint au directeur des RH

Ce titre professionnel offre de nombreuses possibilités de poursuite d'études. Vous pouvez notamment poursuivre par un autre titre professionnel de niveau 5 (gestionnaire comptable et fiscal) afin de diversifier vos compétences notamment en cabinet comptable.